Compte-rendu de la Commission
Action sociale et solidaire / Accueil de population
30 avril 2008

Présents : Renée NICOUX, Karine FINET, Jacqueline REBEIX, Elisabeth BARLAUD, Nelly SIRIEIX, Mary-Pierre MACHADO, Marie-Hélène FOURNET, Véronique DAVID, Sophie MARTINAT, Yvette AUBRUN, Florence FAURIAUX, Isabelle VANONI, Françoise NEUPONT , Hervé PARIS, Christophe NABLANC, David DAROUSSIN.

Excusées : Christine FERON-PARIS, Nathalie MAHU.

Nelly SIRIEIX donne lecture d'un document sur l'approche du travail de réflexion en commission.

Nous abordons ensuite le premier point de l'ordre du jour.
Etat des lieux de l'action sociale en 2007 :

- versement de subventions à la Croix Rouge : 2 000 euros,
- Restos du cœur : 1 000 euros
- ainsi qu'une subvention exceptionnelle au Secours Catholique : 1 000 euros pour le local d'accueil des S.D.F.

Hervé Paris dit que ce local n'est peut-être pas suffisamment connu.
Il existe également un accueil pour les femmes au presbytère à Aubusson.

Véronique David est la personne responsable de l'action sociale au sein de l'équipe administrative. Elle s'occupe de :

- l'instruction des dossiers d'aide sociale
- transmettre l'avis de la commune pour l'attribution de logements H.L.M.

Etat des lieux de l'accueil de population en 2007 : remise d'un livret d'accueil aux nouveaux arrivants sur la commune.

Deuxième point : **réflexion sur la stratégie et les actions à mettre en place** (rôle et attributions du C.C.A.S., groupes de travail thématiques sur l'accueil, l'aide sociale…).

Le C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) est un établissement public indépendant de la municipalité, il agit à travers son Conseil d'Administration, constitué du Président (le Maire de la commune), de membres élus (Conseillers Municipaux) et de membres non élus (représentants des organismes ou catégories professionnelles appartenant au domaine social ou caritatif), U.D.A.F., A.L.E.F.PA., A.S.E., U.N.R.P.A…, il a un rôle d'écoute et de proximité.

Nous proposons pour 2008 de recenser les services sociaux et associations qui interviennent sur la commune, de les réunir, d'assurer un rôle de coordonnateur ; de recenser également les besoins urgents, les personnes en grande difficultés.
Les diriger vers les services compétents si nécessaire (A.P.A., U.D.A.F…) et s'assurer qu'ils sont bien en relation avec une assistante sociale, leur indiquer les démarches à suivre.
Pouvoir être à leur écoute régulièrement, peut-être fixer un jour particulier pour les rencontrer.
Les informer de cette démarche dans Dis Fuse et sur internet.

Pour ce qui est du **lien social**, propositions d'organiser des moments de convivialité et de rencontres :

- un goûter intergénérationnel
- un repas pour les personnes âgées
- des sorties et des voyages…

En ce qui concerne **l'accueil de population** :

- réactualiser le livret d'accueil et rencontrer les nouveaux arrivants

- créer un espace spécifique sur le site internet pour attirer de nouveaux arrivants : offres d'emplois, logements vacants, services proposés…

- organiser des évènements comme une fête de quartier pour créer des rencontres entre les nouveaux et les anciens habitants.

Proposition de créer des groupes de travail sur ces 3 grandes thématiques : aide sociale, lien social, accueil de population.

Questions diverses : Renée Nicoux précise que nous avons parlé des personnes âgées, des personnes dans le besoin… et que nous n'oublions pas non plus les jeunes de Felletin.

Des actions sont en cours d'élaboration :

- un recensement de l'existant et des besoins pour l'accueil de jeunes enfants.
  On manquerait de « nounous » agréées. Il faudra peut-être réfléchir à une formation pour les personnes intéressées, une fois les besoins quantifiés. Il faudra aussi réfléchir à un éventuel lieu d'accueil et surtout connaître les exigences dans ce domaine.
- la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) verra bientôt le jour, il pourra être un des moteurs de la réflexion pour la jeunesse

Le CLSH est un bel outil et il peut servir de base pour développer des activités avec les adolescents. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) nous a dit que l'on pouvait lancer une opération test dès cet été pour les 12/17 ans.

Il a aussi une réflexion à mener pour les jeunes qui ne partent jamais en vacances.
Renée Nicoux ajoute que dans certaines communes, le CCAS organise des sorties pour les jeunes.
Il y a quelques années, l'association du Moutier jouait ce rôle.
Il serait nécessaire de trouver un local pour accueillir les jeunes et surtout de recruter un animateur qui sache les impliquer, qui fédère leurs initiatives, qui soit reconnu par eux.
Marc Hebel a joué ce rôle il y a quelques années dans le cadre du foyer Mam.

Sophie Martinat s'interroge sur les besoins des personnes ayant un handicap.
Françoise Neupont qui travaille avec des personnes handicapées dit que nous manquons d'équipements adaptés : places de parking, accès à un certain nombre de commerces et de services... Un état des lieux des besoins sera fait.

Il sera nécessaire d'organiser des réunions transversales et spécifiques sur certains sujets comme : les jeunes enfants, les adolescents... Ces problématiques concernent à la fois la commission enfance jeunesse et la commission action sociale.
Nous nous retrouverons très prochainement pour approfondir tous ces sujets.